

SÉANCE DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2013

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Alain Lachat (PLR), président

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (PDC) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Alain Bohlinger (PLR), Françoise Cattin (PCSI), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), André Parrat (CS-POP), Gilles Pierre (PS), Edgar Sauser (PLR), Thomas Stettler (UDC) et Agnès Veya (PS)

Suppléants : Thierry Simon (PLR), Géraldine Beuchat (PCSI), Fabrice Macquat (PS), Didier Spies (UDC), Jean-Pierre Petignat (CS-POP), Jean Bourquard (PS), Samuel Miserez (PLR), Damien Lachat (UDC) et Josiane Daepp (PS)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Promesse solennelle d'un suppléant**

Fabrice Macquat (PS) fait la promesse solennelle.

3. Questions orales

- Erica Hennequin (VERTS) : Abattage d'arbres à l'esplanade des Tilleuls à Porrentruy (non satisfaite)
- Frédéric Juillerat (UDC) : Utilisation de produits toxiques par les gens du voyage pour leurs activités et contrôles de l'Office de l'environnement (partiellement satisfait)
- Yves Gigon (PDC) : Projet Paléojura : avancement de la recherche de fonds privés et du projet de musée (satisfait)
- Clovis Brahier (PS) : Affiche de l'UDC du Jura bernois dans le cadre de la campagne du 24 novembre 2013 (satisfait)
- Gabriel Schenk (PLR) : Abandon du projet d'aire de ravitaillement A16 de Boncourt (non satisfait)
- Damien Lachat (UDC) : Exécution de la décision de fermeture du camping des îles de Ravines (satisfait)
- Raphaël Ciochi (PS) : Pollutions de cours d'eau dans le Jura et actions de prévention de l'Etat (partiellement satisfait)
- David Balmer (PLR) : Engagement de personnel frontalier aux prisons de Porrentruy pour pallier aux problèmes d'effectif ? (satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Campagne de prévention de la criminalité et information de la population par la police (satisfait)

- Jean Bourquard (PS) : Interdiction du trafic motorisé en forêt et exceptions possibles (partiellement satisfait)
- Jacques-André Aubry (PDC) : Problèmes de stabilité de la route H18 Muriaux–Les Emibois et calendrier des travaux sur la route Les Breuleux–Le Cerneux-Veuil (satisfait)

4. a) Election d'une juge suppléante au Tribunal de première instance

Résultat du scrutin :

- Bulletins délivrés : 60
- Bulletins rentrés : 60
- Bulletins blancs : 5
- Bulletins valables : 55
- Majorité absolue : 28

Marjorie Noirat (PDC) est élue avec 55 voix.

b) Promesse solennelle d'une juge suppléante au Tribunal de première instance

Marjorie Noirat (PDC) fait la promesse solennelle.

Présidence du Gouvernement

5. Question écrite no 2565

**Votations et élections : les délais sont-ils convenables pour les Suisses de l'étranger ?
Loïc Dobler (PS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

6. Question écrite no 2568

**Quid en cas de décès d'un candidat en période électorale ?
Marie-Françoise Chenal (PDC)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Département de la Formation, de la Culture et des Sports

7. Question écrite no 2575

**Effectif du personnel de l'enseignement : budget respecté ?
Yves Gigon (PDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'Economie et de la Coopération

8. Postulat no 328

**Ouverture de salon de prostitution : avec l'accord de la commune
Paul Froidevaux (PDC)**

(Renvoyé à la prochaine séance.)

9. Question écrite no 2564
Recherche d'emploi, Romands et Tessinois plus longtemps au chômage
Dominique Thiévent (PDC)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.
Emmanuel Martinoli (VERTS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département de l'Environnement et de l'Équipement

10. Arrêté octroyant un crédit-cadre au Service du développement territorial pour le financement de l'infrastructure de la Compagnie des chemins de fer du Jura (CJ) SA pour les années 2013 à 2016

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 43 députés.

11. Postulat no 327
Récupérer, trier et recycler les plastiques
Emmanuel Martinoli (VERTS)

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 327 est rejeté par 34 contre 21.

12. Interpellation no 813
Benteler à Saint-Ursanne : quelles modalités de départ ?
Emmanuel Martinoli (VERTS)

Développement par l'auteur.
L'interpellateur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

13. Question écrite no 2569
Situation particulière relative aux cours d'eau : quelle aide possible ?
Hubert Farine (PDC)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

14. Question écrite no 2571
Le lièvre et le bison
Frédéric Juillerat (UDC)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des Finances, de la Justice et de la Police

16. Modification de la loi sur la protection de la population et la protection civile (LPCi) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 30, alinéa 2, lettre c (nouvelle)

Commission et Gouvernement :

c) préaviser le budget et les comptes à l'intention du Parlement.

La proposition est acceptée sans discussion.

Article 30, alinéa 3

Commission et Gouvernement :

³ Le Gouvernement règle l'organisation de la Commission PCi Jura. Il veille à une représentation équitable des communes et des autres partenaires de la protection civile.

La proposition est acceptée sans discussion.

Article 38, alinéa 1

Gouvernement et majorité de la commission :

¹ Les frais de l'OPC Jura (administration, instruction, matériel, interventions, responsabilité pour les dommages) sont répartis entre le Canton et les communes à raison de 50 % chacun.

Minorité de la commission :

¹ Les frais de l'OPC Jura (administration, instruction, matériel, interventions, responsabilité pour les dommages) sont à la charge du Canton.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 39 voix contre 14 pour la proposition de minorité.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 53 députés.

17. Loi sur les établissements de détention (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la loi est acceptée par 55 voix contre 2.

18. Loi sur l'exécution des peines et mesures (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la loi est acceptée par 57 députés.

Les procès-verbaux nos 51 et 52 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12 heures.

Delémont, le 12 septembre 2013

Le président :
Alain Lachat

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître